PLAN DE CIRCULATION

- **Rues qui passeront en sens unique**

→ rue Albert Maignan (sens montant)
→ rue du Dr Jean Madeleine (sens sortant)
→ rue de la Montagne jusqu'à la rue de la Tannerie
→ place de la Libération (en venant du Mans jusqu'à la pharmacie)
→ rue du Désir
→ rue du Bercail

- **Installation de zone 30**

→ rue Louatron à partir de la place de la Libération jusqu'à la rue des Voves
→ rue Saint Pierre jusqu'au carrefour avec l'avenue du Joncheray
→ rue de la Motte
→ rue du Moulin

- **Création d'une zone de rencontre (anciennement appelé cour urbaine)**

→ Ensemble du vieux Beaumont avec circulation limitée à 20km/h
→ Priorité aux piétons
→ Giratoire créé autour de l'Eglise

- **Installation de stop**

→ rue Maximilien Gaisneau entre le CIC et le cordonnier
→ avenue de Gaulle au niveau de l'intersection avec la rue des Anciens Combattants dans les 2 sens
→ avenue du Joncheray 3 stops à hauteur de la rue des Voves et de l'avenue de Beaulieu pour permettre la priorité aux véhicules de secours

- **Feux tricolores place de la Libération**

→ pose de boucles en chaussée afin de :

- donner la priorité à la RD338 (pb des camions la nuit qui s'arrêtent la nuit alors qu'il n'y pas de véhicules sur les voies secondaires : bruit + pollution)
- empêcher les véhicules qui viennent du Mans de prendre un raccourci devant le café de la Mairie
- séparer le flux venant de la rue de Sillé et de la rue Louatron (croisement problématique)